

Étude de la variation diastratique lors de ratages d'énoncés oraux spontanés : points communs et divergences lors de difficultés à dire chez des jeunes locuteurs issus de milieux sociaux différents

Margot BERTHELIN

berthelin.margot@outlook.fr

Lectrice à l'Université « Ștefan cel Mare » de Suceava (Roumanie), en 2017-2018

Abstract: This article focuses on the study of failure parts in French language's oral discourse. We understand failures in the discourse as all the utterances that indicate an issue to formulate one's message, such as the difficulty to find the proper lexical word at the intended time or the difficulty to utter proper phrases from a grammatical point of view at the intended time.

We will see that the solution is often based on a reformulation which aims at giving the interlocutor an explanation of the word or an example, or more specifically a phrase that uses the antonym and highlights the contrast with the expected word.

For the aim of this study, we extracted utterances in the speeches of young people, basing our corpus on two distinct groups of young French native speakers. The first group is made up of three speakers raised in the suburb area of Meaux. The second group is composed of eight native speakers raised in the 7th arrondissement of Paris. The difference between those two groups tends to be only social and economic (higher education level, better economical situations). By this way, we try to fend off other distinctions that would also explain differences in the discourse : for instance there is no geographical gap between the groups that could explain the comparison (Meaux and Paris are 50 km away).

We segregated these « failures » of discourse in several categories, described how the speakers get around and overcome their difficulties, but our final goal is the comparison of these strategies and solutions, to say whether they are different or not, according to the social class of speakers. We will modestly bring a partial answer to the question whether our discourse reflects our social class (or not), and how so.

Keywords: *elaboration of the discourse, reformulating, trouble to say, trying process in lexicon, syntactic*

Introduction

Que ce soit Brossard « Le langage est à la fois déterminé par et déterminant de l'expérience d'un groupe social » (Brossard, 1972 : 457) ou Gumperz « L'identité sociale et l'ethnicité sont en grande partie produites et reproduites par le langage » (Gumperz, 1989), l'idée n'est pas nouvelle, la variation diastratique, c'est-à-dire basée sur l'appartenance sociale, existe. Mais quelle est-elle, cette variation ? Qu'est-ce qui fait qu'effectivement un locuteur natif développera très rapidement une hypothèse sur le milieu social de son interlocuteur ? Quels indices dans le discours de l'autre lui permettra de former un jugement sur l'origine sociale ?

Nous avons voulu focaliser notre étude sur un phénomène limité : les ratages lors de la production d'énoncés spontanés à l'oral. Nous tenterons donc de décrire les points de convergences et de différences dans le discours oral de jeunes issus de milieux sociaux différents, ce exclusivement sur les passages de discours oral où les locuteurs sont en situation de difficulté à dire : hésitations, recherche de ses mots, lapsus, pauses, bafouillages, bégaiements, interruptions inopinées de la parole, etc. Autrement dit, tous les passages qui montrent une conflictualité entre la parole et de la production de sens (Barbérís et Maurer, 1998).

Nous tâcherons de voir si la difficulté à dire peut aller jusqu'à l'échec de la transmission du message, et de décrire les phénomènes mis en place par les locuteurs pour palier à leurs difficultés.

Nous ne considérons pas les ratages comme radicalement des erreurs, mais comme témoignages des réglages de sens (Barbérís et Maurer, 1998 : 43) puisqu'il est rare, en oral spontané, de produire un énoncé d'emblée acceptable et complet.

Méthodologie

Tout d'abord, précisons que nous nous sommes intéressés aux « ratages » de l'oral, c'est-à-dire aux moments où le locuteur ne produit pas d'emblée une formulation finale (Cappeau, 2008). Nous avons donc voulu observer les différentes stratégies d'élaboration du discours jusqu'à l'obtention (ou non) d'une formulation satisfaisante pour le locuteur. Cela signifie que nous ne nous sommes pas intéressés aux erreurs ou formulations non-recevables mais qui passeraient inaperçues dans la conversation puisque ne présentant pas de difficulté ou de situation de reprise de la part du locuteur.

Pour comparer des énoncés oraux comportant des ratages ou des difficultés à dire, nous avons constitué un corpus de deux documentaires, l'un radiophonique et l'autre télévisuel. Le premier, le documentaire « Que sont-ils devenus ? » (plus loin abrégé en QSID), est en réalité une série radiophonique en quatre épisodes de Delphine Saltel, pour France Inter, dans laquelle la journaliste, ancienne professeure de français, retrouve ses anciens élèves pour les interroger sur leurs parcours depuis le collège. Nous avons conservé les épisodes 2, 3 et 4 de cette radiosérie. Les trois jeunes locuteurs sont Assa, Ange et Hélène, tous trois issus de la banlieue de Meaux, précisément du quartier de La Pierre Collinet, de milieu socio-économique défavorisé.

Le second est un reportage télévisé signé Julie Gavras intitulé « Les bonnes conditions » (ci-après LBC). Comme dans le premier, on nous fait suivre, par les témoignages directs des jeunes, leurs parcours de vie, à la différence que ces jeunes sont nés et ont grandi dans le 7ème arrondissement de Paris, arrondissement prestigieux et aisé. Les locuteurs sont au nombre de huit : Constance, Victoria, Christophe, Antoine,

Clotilde, Victor, Marie et Raphaël, et constitue dans notre corpus le groupe de locuteurs au milieu social favorisé.

La comparaison est rendue possible dans ce corpus par le fait que l'âge des sujets est relativement homogène, ils ont tous entre 15 et 25 ans, ainsi que par leur situation géographique proche (les deux groupes habitent à 50 kilomètres à vol d'oiseau l'un de l'autre).

De plus, les situations d'énonciation sont très proches. Dans les deux cas, les jeunes s'expriment seuls face à une journaliste et très certainement face à une petite équipe de tournage, sur leur propre parcours de vie. Or nous savons que la forme des prises de parole est fortement influencée par la situation et par le type de sujet abordé. Tous les énoncés sont donc produits dans le cadre de production orale surveillée et sur des thèmes divers mais toujours familiers du locuteur. Aucun locuteur n'a préparé son texte à l'avance, ce qui favorise les situations de ratages puisque l'élaboration du message se fait « en direct ». Une différence entre les deux reportages en la présence ou non d'une caméra, puisque QSID regroupe des données audio seulement.

Nous excluons de ce fait toute analyse gestuelle, gestuelle qui bien évidemment fait partie intégrante de la communication à l'oral. En revanche, nous n'excluons pas tout le paraverbal, puisque nous pourrions nous attarder sur des éléments de prosodie (ton, intonation, rythme, pauses) lorsque cela s'avérera pertinent.

1. Les cas de ratages non résolus : Y a-t-il pour autant échec de la transmission du message ?

Nous comptons dans notre corpus d'énoncés oraux spontanés trois extraits présentant des cas de ratages laissés en suspens : le locuteur a commencé à évoquer un sujet mais le co-locuteur n'a pas reçu les informations attendues pour « clore le sujet ». Ces trois exemples sont tous extraits du documentaire LBC, donc produits par les jeunes du 7^{ème} arrondissement de Paris.

- (1) ça n'a vraiment pas beaucoup de prise sur moi c'est juste par rapport à moi **j'aimerais arriver euh fin c'est terrible** d'être cinq heures euh face à soi euh fin (soupir) moi c'est c'est vraiment très douloureux les épreuves en cinq heures les dissertations en cinq heures (Victoria, LBC)¹

Dans le premier exemple, nous estimons qu'il y a échec de la transmission du message précisément sur le passage « j'aimerais arriver euh fin c'est terrible » puisqu'on ne sait pas, à l'issue de son discours, ce qu'elle veut arriver à faire. Victoria commence avec la bribe « j'aimerais arriver » à évoquer son but personnel, mais ne va pas au bout de cette expression, enchaîne avec un commentaire sur la difficulté de ses longs examens. Plusieurs hypothèses sont possibles concernant ce qu'elle voudrait arriver à faire, et notre incertitude montre qu'il y a bien échec dans la transmission du sens : elle voudrait réussir à rester les cinq heures d'examen dans la salle face à sa copie (peut-être que jusqu'à présent elle sortait avant la fin de l'examen), seconde hypothèse elle veut arriver à décrocher une bonne note, ou encore elle voudrait réussir à passer un de ces examens sans pleurer, etc.

¹ Pour tous les énoncés transcrits, nous avons respecté des règles de transcription proches de celles utilisées par Claire Blanche-Benveniste notamment, dans son ouvrage *Le français parlé* (1990) : transcription orthographique et non phonétique, mais sans ponctuation, notation des pauses mais non de la mélodie.

- (2) Christophe me disait avant c'qu'était adorable en en entendant les autres il me disait mais nan mais t'inquiète pas c'est **c'est largement mais bon le solfège** était d'un niveau vraiment vraiment supérieur à c'que j'avais++ préparé (Victoria, LBC)

Dans le second exemple, produit par la même locutrice, c'est un discours rapporté qui se voit amputé d'une partie, par ailleurs le cœur de ce discours rapporté : l'adjectif prononcé par son ami pour rassurer Victoria, donc, on s'en doute, qui qualifierait la qualité de sa performance (elle évoque un examen de musique) comparée à celle des autres candidats. On devine que son ami qualifie sa performance de « bonne », de « meilleure » que celles des autres. Cela grâce à l'incise positive, commentaire sur le discours de son ami, que la locutrice juge comme un discours « adorable », et par le début du discours rapporté en lui-même « t'inquiète pas », il n'y a donc pas de souci à se faire, et l'adverbe « largement » qui nous indique un degré important. L'exemple est d'autant plus amusant qu'il suffirait d'une syllabe « bon » : « c'est largement bon », pour que le message soit retransmis dans son intégralité et que la certitude du colocuteur d'avoir compris le message soit au maximum. Nous formulons l'hypothèse que c'est ici par modestie que Victoria ne retransmet pas le compliment dans son intégralité, puisqu'elle juge que nous avons déjà compris le message par le reste de l'énoncé.

- (3) c'était l'départ du campus euh en car vers euh c'était tôt à mon avis il était six heures du mat' ou quelque chose comme ça les militaires prennent toujours des des marges pour pas être en retard **ils prennent des des bon finalement** le défilé a commencé (Raphaël, LBC)

Enfin, le troisième exemple, énoncé formulé par Raphaël au sujet du défilé du 14 juillet auquel il a participé avec son école, contient de la même manière que les autres exemples une rupture dans la formulation du message. Ici, c'est la bribe « ils prennent des » qui est amputée d'un nom. Et le locuteur enchaîne avec le marqueur discursif « bon » qui recadre sur l'événement qui suit : « finalement le défilé a commencé ». Dans cet exemple, l'intégralité de l'énoncé a déjà été prononcée en amont « les militaires prennent toujours des marges », alors pourquoi une reprise ? L'hypothèse peut être formulée d'une insatisfaction du locuteur vis-à-vis du mot choisi « marges », qui n'est pas forcément précis et ne s'applique pas qu'au paramètre du temps. Puisque ce mot est vague, le locuteur peut craindre de ne pas être compris. Mais une autre hypothèse est défendable : indépendamment du terme « marges », le locuteur reprend un segment de son énoncé plusieurs fois au cours de celui-ci, comme procédé d'insistance et pour s'assurer d'être bien compris. Blanche-Benveniste (Blanche-Benveniste, 1998), à propos des énoncés inachevés, dit justement que malgré l'interruption les caractérise, ils forment souvent une continuité avec une bribe en amont ou en aval dans l'énoncé. Dans nos énoncés (1) et (2), l'interruption est nette et ne fait pas écho à une autre bribe. Cependant dans l'énoncé (3), il s'agit bien d'une reprise qui se voit inachevée, il y a donc une forme de continuité au sein de l'énoncé de Raphaël. À l'issue de ces trois exemples, qui sont les seules occurrences de bribes non-achevées de notre corpus, nous sommes dans l'obligation de dire qu'un ratage non résolu, laissé en suspens comme ici, n'équivaut pas forcément à un échec. Dans les énoncés (2) et (3), le colocuteur comprend très bien, et ce grâce au cotexte, le message que le locuteur a eu l'intention de faire passer.

2. Les difficultés d'ordre lexical

Venons-en aux situations d'hésitations d'ordre lexical, qui viennent, dans notre corpus, soit du fait que le locuteur n'arrive pas à mobiliser le lexique dont il a besoin au moment où il en a besoin (énoncés 5 et 6) soit du fait que le locuteur ait prononcé un mot mais qu'il essaye d'améliorer son propos en trouvant un mot plus approprié (énoncé 4).

- (4) ici tout de suite quand on rentre vous avez bah les toilettes ici à gauche voilà et là **la salle fin la pièce principale** là (Assa, QSID)

Dans l'exemple (4), où Assa fait visiter son nouvel appartement, nous remarquons que le marqueur « fin » est utilisé pour les corrections immédiates, notamment lexicales. Comme le définit Cappeau (Cappeau, 2008), *enfin* se place entre les deux formulations et sert à introduire et à valider la seconde formulation. Ce marqueur est très présent dans les énoncés de notre corpus, dans les deux groupes de jeunes locuteurs. Nous avons décidé de transcrire *fin* puisque aucun locuteur ne prononce effectivement *enfin*. Cette abréviation du mot *enfin* semble être typique du parlé jeune, indépendamment du milieu social. Nous remarquons que d'autres marqueurs de reformulation évoqués par les linguistes sont presque absents de notre corpus, c'est le cas de *plutôt* ou encore de *non pas... mais*.

- (5) justement ça m'a permis d'avoir le brevet on m'a appelé ça la première reconnaissance la première expérience la première euh reconnaissance (Ange, QSID)

Dans l'exemple (5), la recherche du bon mot semble inconsciente, l'hésitation est très rapide. Le locuteur commence par formuler un énoncé tout à fait acceptable au niveau du sens, à savoir qu'il (ou que son entourage) a considéré l'obtention du diplôme du brevet comme une première reconnaissance du point de vue scolaire des efforts fournis. Le terme « reconnaissance » ne semble pas lui apporter satisfaction, donc il fait appel à son répertoire lexical disponible, fait une tentative avec « expérience », qui semble encore moins le satisfaire que « reconnaissance », il répète donc le segment initial pour réfuter et effacer sa tentative de correction. La répétition dans cet énoncé est certainement à interpréter, comme le fait Hagège (Hagège, 1985 : 111), comme un procédé favorisant une meilleure perception du discours par l'interlocuteur.

- (6) je sais qu'en droit enfin dans ma position d'avocat j'me sens ++ comment dire ++ fin ouais j'trouve pas d'autre mot j'me sens légitime quoi je suis euh j'peux m'sentir debout euh j'peux m'affirmer euh voilà + solide quoi (Christophe, LBC)

Dans l'exemple (6), le locuteur explicite sa difficulté à trouver le bon mot : « comment dire », « j'trouve pas d'autre mot ». Il est intéressant de voir que pour arriver enfin à l'adjectif « solide » qui semble le satisfaire, le locuteur passe d'abord par ses synonymes (« légitime », « debout ») et par une paraphrase visant à expliciter le sens du mot recherché (« j'peux m'affirmer »). Il a donc recours ici à deux stratégies pour ne pas laisser son interlocuteur sans information durant sa recherche lexicale, comme pour gagner du temps. Les marqueurs « voilà » et « quoi » fonctionnent ici comme des ponctuants nous indiquant la fin d'un énoncé.

- (7) je savais pas que ça allait comment on dit ça + répercuter sur mon avenir en fait (Hélène, QSID)

Ici, la locutrice évoque son manque d'implication scolaire lorsqu'elle était au collège. Dans cet énoncé comme dans le précédent, une explicitation de recherche lexicale est prononcée (« comment on dit ça »). On pourrait donc dire que les locuteurs, qu'ils soient issus d'un milieu favorisé ou non, n'hésitent pas à faire part à leur colocuteur de leur difficulté à dire. Dans cet exemple néanmoins, « comment on dit ça » pourrait être le marqueur d'une insécurité linguistique, du moins de la conscience de la locutrice que l'élément lexical à venir n'est peut-être pas entièrement correct. Le segment « comment on dit ça » servirait en quelque sorte à nous prévenir. En effet, l'emploi de « répercuter » est ici inexact, le verbe pronominal « se répercuter » aurait été plus approprié. Ici encore, la locutrice utilise un ponctuant, ici « en fait », qui nous indique qu'elle a terminé son message.

- (8) là où j'travaille j'travaille chez Orange donc y a y a tout le temps des pots j'suis pratiquement le seul musulman bah Ange il boit pas et ils font tout le temps des blagues tout le temps des réflexions je dis ils vont se lasser et moi **mon comportement j'dois avoir un bon c'est moi l'exemple mon comportement j'dois montrer l'exemple** (Ange, QSID)

Dans l'énoncé 8 enfin, après le segment topical « et moi », le locuteur cherche à formuler l'expression « je dois montrer l'exemple » et réalise une sorte de bafouillements. Il est intéressant de voir que ses tentatives de formulation sont contrariées par l'ajout intempestif du terme « comportement ». En réalité, il hésite entre les deux segments « je dois montrer l'exemple » et « je dois avoir un bon comportement » et se décide finalement pour le premier.

3. Les difficultés solutionnées par la paraphrase

Dans les exemples qui suivent, les difficultés à dire ne sont, non pas comme plus haut, solutionnées par la trouvaille du mot recherché, mais ici le locuteur trouve des solutions alternatives pour contourner le mot qu'il cherche.

La solution alternative sera une paraphrase, mais chaque situation va nécessiter une paraphrase particulière. Dans l'énoncé (9), le locuteur a recours à une paraphrase qui fournit un exemple (il évoque ses études de médecine).

- (9) j'ai appris des trucs que j'comprenais même pas quoi **genre euh des des on t'apprend des on t'fait apprendre par exemple** on a une épreuve de psychologie médicale genre on a un poly de cent pages à apprendre par cœur (Victor, LBC)

Dans cet énoncé, les hésitations qui précèdent « par exemple » nous montrent que le locuteur est en difficulté à qualifier « ce qu'on lui fait apprendre ». Avec trois occurrences du pronom indéfini « des », le locuteur recherche sans doute un nom. Il est intéressant de noter le marqueur « genre » qui remplace sémantiquement « par exemple » et notamment chez les locuteurs jeunes. Dans l'énoncé (10), la paraphrase n'est pas un exemple mais une explication du mot manquant, proche de la définition :

- (10) ils étaient considérés plus ou moins comme bourgeois ils avaient **des places dans les universités très** + ma grand-mère me raconte que pour les gens de son niveau

de vie à peu près y avait seulement **deux pourcents de** +l'université qui + accueillait des gens comme ça (Raphaël, LBC)

Ici nous remarquons trois pauses dans l'énoncé de Raphaël, qui évoque les études de ses grand-parents hongrois. À la première pause, il semble chercher un adjectif, par exemple « limitées » ou encore « restreintes » : ils avaient des places dans les universités très limitées. Mais il n'achève pas ce segment et enchaîne avec un autre phrase pour contourner cet adjectif, qu'il paraphrase avec « (il) y avait seulement deux pourcents ». Après ce segment « deux pourcents de », on attend volontiers un nom, par exemple « places » : deux pourcents de places. Le locuteur poursuit en effet avec un nom (« l'université ») mais qui, avec la subordonnée relative, paraphrase en fait le sens de « places ». Comme le décrit Cappeau (Cappeau, 2008), il s'agit ici d'une situation de développement à droite. Le locuteur pourrait ajouter après « l'université » des segments de diverses classes grammaticales : adjectifs, groupes prépositionnels, relatives.

Dans les énoncés (11) et (12), respectivement produits par Victoria (LBC) à propos des valeurs bourgeoises de son père, et par Assa (QSID) sur le fait de manger de la nourriture Hallal, les deux locutrices ont recours à un procédé identique : elles créent une citation de ce qu'elles ne disent pas. C'est-à-dire qu'elle se prêtent à formuler l'opposé de ce qu'elles pensent, pour ensuite réfuter cette affirmation.

- (11) parce qu'effectivement non seulement il me l'a pas transmis mais en plus ça n'a pour moi ça ne fin ++ je sais pas comment dire + c'est c'est facile aussi bien sûr mon point de vue est facile j'ai grandi avec une cuillère en argent dans la bouche et **là j'dis oui mais j'm'en fiche non nan c'est pas non plus ça** c'est effectivement ça euh gagner sa vie et cetera est important mais par contre accumuler des richesses (*soupir*) fin forger un patrimoine qu'on transmet ça ça me ça m'échappe complètement (Victoria, LBC)

On voit dans l'énoncé 11 de nombreux indices de la difficulté qu'a Victoria à formuler sa pensée : les pauses, l'explicitation de sa difficulté (« je sais pas comment dire ») ainsi que des répétitions (« ça n'a pour moi ça ne »), segment qui est d'ailleurs accompagné du marqueur « fin » dont nous avons déjà parlé, qui nous montre que l'élaboration du message est en cours. Victoria formule donc la « fausse citation » « oui mais j'm'en fiche ». Le colocuteur comprend clairement que c'est une citation puisqu'elle l'introduit par « et là j'dis ». Et il comprend aussi qu'elle n'assume pas cette citation, qu'elle l'a formulée précisément dans le but de montrer ce qu'elle ne dirait pas, quel message il ne faut pas retenir de son énoncé, puisqu'elle le contredit aussitôt avec « non nan c'est pas non plus ça ». Assa réalise exactement le même procédé dans l'énoncé 12 :

- (12) j'suis pas compliquée sur ça moi j'mange hallal mais parce que j'fais mes p'tites courses **j'vais pas aller au madco euh excusez-moi vous avez pas ça en hallal non non non** dans ces cas-là je vais prendre le truc au poisson ou voilà je comment dire c'est aussi un savoir-vivre hein (Assa, QSID)

Elle n'introduit pas aussi clairement la citation que Victoria (sans le verbe « dire ») mais on comprend très bien qu'elle s'imite elle-même, entrant dans un restaurant et s'adressant au serveur ou guichetier. Le segment de citation est « euh excusez-moi, vous avez pas ça en hallal ? », et comme Victoria, Assa réfute aussi cette citation par la négation « non non non ».

Il est intéressant de voir que le même procédé peut être fait, avec une inversion entre la citation ou le segment démenti et justement sa réfutation. Dans l'exemple (13), Assa prévient son interlocuteur en amont qu'elle n'assume pas le segment prochain, avec la formulation « je (ne) vais pas dire que » :

- (13) c'est là que j'me rends compte en fait fin j'vais pas dire qu'ma vie elle change mais j'me rends compte qu'en vrai euh m++ y en a peu qui seraient aussi bien et heureuses que moi en fait dans mon quotidien (Assa, QSID)

Clôturons nos exemples d'énoncés présentant une difficulté d'ordre lexical avec cet énoncé de Victoria (LBC), qui ne sait pas si le mot recevable est « rétributeur » ou « rétribuant ». Il s'agit déjà d'une difficulté d'un type différent : elle ne cherche pas à trouver un mot, à bien se faire comprendre sans passer par le mot qu'elle cherchait initialement, mais elle montre une hésitation portant uniquement sur le suffixe d'un mot.

- (14) j'aimerais bien maintenant que ça devienne plus **rétributeur + rétribuant** (*rires*) (Victoria, LBC)

Elle évoque ici son travail, nous comprenons qu'elle aimerait que ses efforts commencent à porter leurs fruits. En réalité, bien qu'elle soit ici en situation d'hésitation concernant ses connaissances lexicales, il n'y a aucune difficulté au niveau du sens, puisque chacun aura compris qu'elle cherche l'adjectif correspondant au verbe « rétribuer ». On note ici qu'elle prononce « rétribuant », donc la deuxième proposition lexicale, avec une forte intonation montante, comme pour interroger la journaliste sur ce mot. La journaliste ne répond pas, on entend Victoria rire, ce qui nous montre qu'ici elle ne se sent aucunement en insécurité linguistique malgré cette hésitation.

L'énoncé (15) a en commun avec l'énoncé (14) le fait que le locuteur a une hésitation face au pluriel d'un mot, ici le mot « travail ». Il est vrai qu'en français, le pluriel d'un « travail » au sens d'activité professionnelle est « travaux », mais ce mot a souvent le sens de travaux de construction. Le pluriel « travaux » existe mais il s'agit alors du pluriel de « travail » au sens de « appareil servant à maintenir les grands animaux pour les ferrer ou les soigner » (source : dictionnaire le Larousse). Le pluriel est donc problématique, la solution trouvée par Antoine est de remplacer le mot cible par un synonyme :

- (15) j'suis resté à peine trois mois entre les **deux travail trav z emplois** sans rien quoi donc ça a été assez vite (Antoine, LBC)

Remarquons qu'ils reprennent, après les deux tentatives de formulation avec le mot initial « travail », le [z] issu de la liaison entre « deux » et « emplois ». Il est particulièrement intéressant que le locuteur fasse la liaison entre deux éléments séparés. Cette liaison montre certainement la forte cohésion entre l'article et le nom « emplois » [Laks, 2005 : 158], comme pour asseoir ce nom comme étant la formulation finale et « nous faire oublier » l'étape intermédiaire qu'a été la tentative avec « travail ».

4. Les difficultés d'ordre grammatical

Les énoncés (16), (17) et (18) sont tous tirés du reportage « Les bonnes conditions ». Il semble donc qu'il s'agisse ici d'une réelle différence entre les locuteurs issus du 7^{ème} arrondissement et les locuteurs issus du quartier de la Pierre Collinet, puisque

notre corpus ne compte aucune occurrence d'autocorrection sur un point grammatical dans les discours de ceux de la Pierre Collinet.

Bien sûr, les deux reportages contiennent des fautes grammaticales, mais seul « Les bonnes conditions » contient des corrections sur ces contenus grammaticaux. Les voici.

- (16) la première phrase **que je lui ai dit + que je lui ai répondue** ce dimanche là c'est mon père est mort et pour moi en tout cas donc j'pense que ça veut tout dire quoi (Christophe, LBC)
- (17) la seule chose **que j'ai envie c'est dont j'ai envie** c'est d'arrêter d'avoir mal au dos pour l'instant en fait c'est très bien (Victoria, LBC)
- (18) moi je sais que c'est un peu **l'monde dont voilà que j'rêve** c'est un peu la vie de bohème voilà on part de ci de là (Christophe, LBC)

L'énoncé 16 pourrait à première vue être catégorisé comme une hésitation d'ordre lexical entre « dire » et « répondre ». Sauf que, si la solution est bien de trouver un équivalent lexical à « dire », c'est parce que le locuteur rencontre une difficulté grammaticale : l'accord ou non du participe passé, dans le cadre du passé composé et lorsque, avec l'auxiliaire avoir, le complément d'objet direct est placé avant le verbe. Cette hésitation nous montre la conscience grammaticale du locuteur, qui pour résoudre son hésitation va recourir à un participe dont la voyelle *e*, si elle est présente, sera muette. Nous avons transcrit en italique le *e* final puisque le locuteur ne tranche pas, on ne sait pas s'il l'écrirait « répondu » ou « répondue », il utilise simplement un stratagème pour que sa difficulté soit muette. Dans les deux énoncés suivants (17 et 18), Christophe et Victoria se reprennent sur les pronoms relatifs. Il est amusant de voir que, si Victoria se corrige “bien”, c'est-à-dire que la seconde formulation est grammaticalement recevable et non la première, pour Christophe, c'est l'inverse. Le segment qui est en lieu et place de “version corrigée” est moins bon que le premier.

5. Actualisations du discours

Dans cette partie, nous comparerons des énoncés où les locuteurs reviennent sur ce qu'ils disent au fur et à mesure qu'ils construisent leur discours, c'est-à-dire des énoncés qui nous donnent des indices sur l'élaboration du message au moment où le locuteur est en train de le formuler. Dans ce paragraphe encore plus que dans les autres, nous nous rendons compte de l'enchevêtrement de la pensée et du langagier lors de l'élaboration du discours. Barbéris et Maurer (1998) définissent trois temps dans l'élaboration du discours : le temps de l'à-dire, le temps du dire et le temps du dit. Dans l'actualisation du discours, il s'agit de modifier rétroactivement, donc de modifier le dit.

Dans l'énoncé 19, où Hélène évoque ses difficultés à l'écrit, la réactualisation apporte une approximation sur le contenu informationnel déjà transmis.

- (19) parfois à l'écrit j'trouve pas toujours les mots ou soit j'mets des mots mais c'est pas c'que j'voulais dire si c'est c'que je voulais dire mais euh pas exactement quoi (Hélène, QSID)

Dans l'énoncé 20, la réactualisation porte sur le vocabulaire, mais il ne s'agit pas d'une difficulté lexicale ni d'une quelconque hésitation de cet ordre :

- (20) et et et donc du coup bah c'est pour ça mon année de de de redoublement fin c'est pas un vrai redoublement mais une année de cubage comme on dit (Christophe, LBC)

En effet, Christophe commence par employer le terme « redoublement », ce terme étant connu de tous, comme s'il utilisait un terme générique qu'il affine par la suite avec le terme spécifique « année de cubage », puisque c'est comme cela que se nomme une année de redoublement dans les classes préparatoires aux grandes écoles. La répétition par trois fois du « de » (« mon année de de de redoublement ») indique peut-être une hésitation à dire directement « cubage » dès ce moment-là. Dans cet exemple-ci, au-delà d'utiliser le terme le plus précis possible pour la situation particulière, il est possible que l'orgueil du locuteur soit en jeu, une année de cubage étant plus honorable qu'une année de redoublement.

Les énoncés 21 et 22 sont intéressants parce qu'ils nous montrent un même procédé, utilisé par Assa et par Marie pour se reprendre. Les deux sujets « on » et « mon père » sont ici soulignés pour transcrire l'accent d'insistance produit par les deux locutrices. La formulation est extrêmement similaire, avec d'un côté « enfin » pour Assa, et de l'autre sa version abrégée « fin » pour Marie, marqueur de reformulation suivi du segment à corriger, puis la correction est apportée et appuyée par cet accent d'insistance. Dans le cas de l'exemple 21, la locutrice renforce encore la correction à l'aide de la clivée « c'est nous qui compliquons », qui focalise donc sur l'agent.

- (21) maintenant c'est devenu assez compliqué la religion enfin compliqué on complique c'est nous qui compliquons (Assa, QSID)
- (22) y avait une vieille dame quand on a acheté la maison fin quand on quand mon père a acheté la maison (Marie, LBC)

Toujours dans les signes de l'élaboration du message au cours de sa production, nous retenons l'exemple 23, où Victor qualifie sa première année de médecine.

- (23) nan y a sûrement des prépas qui bossent plus que moi fin nan qui bossent fin nan j'pense pas nan j'peux pas nan on peut pas faire plus nan nan mais + ouais nan parce que nan nan c'est plus que les prépas parce que parce que euh on n'a pas d'vacances (Victor, LBC)

Encore une fois, la réactualisation du message est marquée par « fin », ici à deux reprises, et par une multitude de « non », ici prononcés « nan », ainsi que plusieurs syntagmes négatifs « j'pense pas », « j'peux pas », « on peut pas faire plus » pour marquer son infirmation.

Dans l'exemple 24, la locutrice évoque son mode de vie simple sur le mode de « métro, boulot, dodo ».

- (24) c'est pas qu'c'est un signe de bonheur mais moi j'suis très bien dans ça en fait c'est p't'être mon signe de bonheur à moi en fait (Assa, QSID)

L'actualisation se fait grâce au marqueur « en fait », prononcé en fin de jugement, il y a donc dans cet énoncé deux actualisations du jugement de la locutrice (« moi j'suis très bien dans ça » puis « c'est p't'être mon signe de bonheur à moi »). En début d'énoncé, elle reprend en fait un procédé similaire à l'énoncé 13, c'est-à-dire qu'elle infirme un jugement

et construit son jugement en opposition à celui énoncé initialement et démenti. La même locutrice dans l'exemple 25 s'interroge sur le lien entre la réussite dans son parcours professionnel et le fait qu'elle pratiquait un sport.

- (25) le sport ça y a aussi beaucoup joué parce que voilà euh quand j'étais pas à l'école j'étais au sport y avait quand même euh ce euh un certain mental de de de j'sais pas comment faire le lien mais euh en tant que sportive quelque part j'avais pas trop l'temps de traîner avec les copines dehors d'être vulgaire ou même d'être violente par les paroles donc j'pense que le sport ça y a beaucoup fait (Assa, QSID)

Ce dernier énoncé montre très bien que l'élaboration de cette idée n'est pas finie du point de vue de la pensée, donc sa formulation en mots est difficile. Mais ce lien « pensée - parole » est ici très intéressant puisque la locutrice qui d'abord « ne sait pas comment faire le lien » tente ensuite de formuler des paraphrases, elle donne ici des exemples.

6. Une approche du point de vue de l'opposition thème-rhème

Comme le dit Claire Blanche-Benveniste (1998), la complexité de l'oral tient en partie à la présence de parenthèses ou de commentaires qui viennent interrompre le « déroulement normal » du discours, sa linéarité. Nous avons choisi de traiter de cette question des parenthèses et des commentaires énoncés par le locuteur sous l'angle de l'opposition thème – rhème. Il nous semble en effet qu'il existe une vraie différence entre les énoncés des jeunes du 7^{ème} arrondissement de Paris et les énoncés des jeunes de la Pierre Collinet : la longueur du thème, c'est-à-dire du support de l'information, et non l'information nouvelle en soi. Nous pensons que si les énoncés des jeunes du 7^{ème} arrondissement sont plus longs, c'est parce qu'ils sont plus étoffés en préambule, autrement dit que ces jeunes vont moins « droit au but », ils formulent des énoncés plus décomposés. Nos annotations entre crochets reprendront les terminologies de Danon-Boileau et Morel (1998).

- (26) tu vois [**interpellation**] euh + même si j'peux [**lig**] fin [**ponctuant**] y a des moments où j'vais [**cadre**] fin [**ponctuant**] être amenée à parler [**cadre -suite**] justement [**mod.**] de ma maladie [**cadre -suite**] d'machin euh +++ si c'est avec des gens que j'connais pas forcément très bien [**cadre**] tu vois j'vais pas forcément montrer la même [**thème inachevé**] euh fin [**ponctuant**] tu vois [**interpellation**] comme tu dis [**incidente**] fin [**ponctuant**] ça fait ça fait douze ans [**cadre**] c'est pas euh ++ c'est pas pareil [**rhème**] (Clotilde, LBC)

Ici, Clotilde parle de sa maladie. Il est intéressant de noter ces deux occurrences d'interpellation de l'interlocuteur (« tu vois » puis « tu vois comme tu dis »), surtout que cette même personne ne le fait pas dans les autres passages du documentaire. Il semble donc que ce soit quand le locuteur est en difficulté particulière à dire qu'il fait appel aux connaissances (au sens large) de son co-locuteur.

Dans cet extrait 26, nous n'avons pas le sentiment d'avancer rapidement dans l'information nouvelle, au contraire, on a l'impression de retours en arrière :

tu vois
même si j'peux fin
y a des moments où j'vais fin
être amenée à parler justement de ma maladie

de machin euh
si c'est avec les gens que j'connais pas forcément très bien tu vois
j'vais pas forcément
montrer la même
euh fin
tu vois comme tu dis fin
ça fait
ça fait douze ans c'est pas euh
c'est pas pareil

- (27) on r'tourne quinze ans en arrière dans les années deux mille [**cadre**] j'sais même pas si [**mod.**] on parlait d'hallal [**rhème**] j'suis certes issue d'une famille musulmane [**lig**] et ça je j'en suis fière même [**incidente**] mais [**lig**] euh j'suis quand même allée à l'école [**rhème**] j'ai fait mon sport [**rhème**] euh j'étais pas interdite de faire quoi que ce soit [**rhème**] j'ai pas été obligée à porter l'voile [**rhème**] fin j'ai quand même eu ma vie et ma liberté de pouvoir faire c'que j'avais envie d'faire tout simplement [**postrhème**] (Assa, QSID)

On voit en énoncé 27 une plus grande fluidité dans le récit et l'énumération de plusieurs rhèmes à la suite, ici il s'agit en fait d'exemples, résumés par le postrhème. Un rhème peut tout à faire figurer seul dans un énoncé, et dans ce cas la période correspond à la phrase (Blanche-Benveniste, 1998). Cela serait certainement le cas à l'écrit, où on mettrait une majuscule et un point à chaque rhème d'Assa.

Conclusions

Notre corpus ne nous permet certainement pas de quantifier nos résultats et d'affirmer nettement les points de divergence. Cependant, il nous semble qu'une différence d'attitude existe entre les locuteurs des deux groupes : la capacité à montrer l'attention portée à la langue et à la façon de formuler ses énoncés. Les jeunes du 7^{ème} arrondissement ont effectué des reprises pour corriger un aspect grammatical à plusieurs reprises, les jeunes de la Pierre Collinet ne l'ont pas fait dans notre corpus.

Comme le dessine notre dernière partie sur une analyse du point de vue thème-rhème, il nous semble que les jeunes du 7^{ème} arrondissement étoffent davantage leurs propos par des commentaires personnels et des ajouts d'informations, notamment pour préciser le cadre et leur propre ressenti face au rhème. Ils produisent ainsi un discours moins linéaire, plus "décomposé". Cette hypothèse serait bien sûr à confirmer ou infirmer à l'épreuve d'un corpus plus vaste et d'une analyse centrée sur cette question.

Limites et pistes de réflexion

La première limite, évidente, liée à notre corpus est la validité des énoncés étudiés et la validité de leur comparaison. En effet, nous rappelons que notre corpus est relativement restreint : est-il légitime d'affirmer par exemple que nos trois locuteurs du documentaire « Que sont-ils devenus ? » soient représentatifs du parler des jeunes adultes de quartiers défavorisés français ? Bien sûr que non.

D'ailleurs, quand nous avançons par exemple que les jeunes de quartiers défavorisés ne produisent pas de rectifications sur des points grammaticaux de leurs

énoncés, qu'est-ce que cela signifie ? Il est possible quand on s'intéresse aux ratages oraux que les moments les plus précieux soient ceux qui ont été coupés au montage.

Il faudrait faire de telles études sur des corpus bien plus fournis, où les données seraient davantage comparables. Nous pensons que le sujet des monologues de notre corpus étant toujours lié au jeune, à son propre parcours, à sa propre famille, etc., est porteur d'une certaine dose d'affectivité, ce qui rend les ratages du discours certainement plus nombreux. Cela étant ajouté, dans les deux documentaires, à la présence d'une journaliste, sans doute à celle de d'autres membres de l'équipe de tournage, et à la présence non-négligeable d'un micro si ce n'est d'une caméra.

Par ailleurs, nous avons souvent été tentés de regarder les éléments paraverbaux, notamment la gestuelle des locuteurs. Il nous semble primordial d'analyser les ratages du discours et les solutions mobilisées par les locuteurs dans le cadre d'un corpus filmé. En effet, même si pour le linguiste il est intéressant de décomposer les énoncés verbaux, dans la vie réelle c'est bien l'impression globale d'aisance à l'oral qui est l'enjeu.

Un autre paramètre qu'il aurait été intéressant d'étudier de front quand on observe la variation entre personnes de milieux sociaux différents est la variabilité chez un même locuteur, c'est-à-dire qu'il serait pertinent de créer un corpus pour observer les solutions qu'un même individu mettra en place lors de ratages dans des situations d'énonciation différentes. Comme nous le rappelle Béguelin (1999), tout locuteur maîtrise plusieurs registres, et ne saurait être réduit à un « style unique ».

Bibliographie

- BARBERIS, Jeanne-Marie; MAURER, Bruno, (1998), *Sur le « ratage » en discours oral*, in: *L'Information Grammaticale*, N. 77. pp. 43-47.
- BROSSARD, Michel, (1978), *Milieu social, situation de verbalisation et capacités linguistiques*, in: "Revue française de pédagogie", volume 44. pp. 38-45.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire; BILGER, Mireille, (1998) *Français parlé – oral spontané : quelques réflexions*.
- CAPPEAU, Paul, (2008), *La recherche du mot juste à l'oral*, in F. Grossmann et S. Plane, *Lexique et production verbale. Vers une meilleure intégration des apprentissages lexicaux*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 71-83.
- CONWAY, Åsa, (2006), *Le paragraphe oral en français L2*, in: *L'Information Grammaticale*, N. 110. pp. 38-42.
- LAKS, Bernard, (2005), *Phonologie et construction syntaxique : la liaison, un test de cohésion et de figement syntaxique*, Paris, Linx, n° 53: *Le semi-figement*, pp. 155-171.
- MOREL, Mary-Annick; DANON-BOILEAU, Laurent, (1998), *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris-Gap, Bibliothèque de Faits de Langue, Ophrys.

Documentaires du corpus

- GAVRAS, Julie, (2017), *Les bonnes conditions*. Production Zadig / KG Productions / ARTE
- SALTEL, Delphine, (2017), *Que sont-ils devenus ?* France Inter. En partenariat avec l'Obs. (Épisode 2 : 12 ans après, je rencontre la terreur du collègue ; Épisode 3 : 12 ans après, je rencontre une élève en difficulté ; Épisode 4 : 12 ans après, je rencontre ma meilleure élève).

Notes sur les transcriptions et annotations

+ , ++ , +++ les pauses sont transcrites avec le signe 'plus', le nombre de signes indique la durée de la pause, un signe signifie une courte pause, trois signes une longue pause.

[lig] ligateur

[punctuant]

[cadre]

[interpellation]

[pdv] point de vue

[mod] modus (attitude)

[rhème]

[postrhème]

LBC documentaire « Les bonnes conditions »

QSID documentaire « Que sont-ils devenus ? »